



Quelques conseils en vue d'une bonne proclamation d'un texte liturgique

La proclamation dépend :

- Du texte.
- Du lieu où il est proclamé.
- De la personne qui proclame
- Du canal de transmission.

1. Le texte.

Sa nature : c'est un récit, une exhortation, un discours, une prière. Le ton utilisé pour la proclamation ne sera pas le même.

Sa structure : il y a ou non des paragraphes. Récit et dialogues sont mêlés.

La ponctuation : tenir compte des « points », des « points virgules », des « deux points », des « virgules », des « points d'interrogation » et des « points d'exclamation ».

Les mots « pièges ». Ce sont des noms de personnes ou de lieux. Attention à la prononciation.

Les mots de transition. Ce sont souvent les conjonctions de coordination (mais où donc et or ni car). Ils ouvrent sur la suite, donc ne pas les isoler de la phrase qui suit, ni les écraser !

2. Le lieu de la proclamation

Si c'est à l'église, penser à une résonance possible. Avant de commencer la proclamation, regarder les personnes les plus éloignées, cela permet d'ajuster l'intensité de sa voix et le débit. Et aussi de s'assurer soi-même !

3. La personne qui proclame.

Se tenir bien droit. Prendre sa respiration avant de commencer la lecture. Voir si le texte se poursuit sur la page suivante ; si oui, se préparer à la tourner, sans interruption.

Se dire qu'il ne s'agit pas d'une lecture à haute voix, mais d'une proclamation.

Bien articuler. Dans une lecture publique, les consonnes sont importantes, elles donnent du relief (exemple, les « r »).

Ne pas se précipiter : il faut que les auditeurs aient bien le temps de recevoir le texte.



Quelques conseils en vue d'une bonne proclamation d'un texte liturgique

S'il y a un titre, ex. lecture de..., marquer un court temps de pause avant de commencer le texte

Tenir compte de la ponctuation pour les variations de ton :

- Le point termine une phrase, maintenir un peu l'intonation, pour soutenir l'attention. Eviter les chutes d'intensité à la fin de la phrase, elle risquerait d'être inaudible.
- Après un paragraphe, marquer la pause.
- Les deux points ouvrent sur une suite. Ne pas baisser le ton ; au contraire cela doit introduire la suite.
- Le point – virgule n'est pas une rupture de la phrase, mais une petite pause.

Le rythme. Ne pas précipiter la proclamation. Il faut que l'assemblée ait le temps d'accueillir le texte.

Selon le sens du contenu, on peut varier le rythme.

L'intonation. Ce n'est pas du théâtre, mais la proclamation doit être vivante et tenir compte du contenu. (Cf. *les recommandations du synode des évêques sur la Parole de Dieu*).

4. Le canal de transmission.

En général c'est une sonorisation dont la sensibilité varie selon les églises.

Dans la mesure du possible, vérifier auparavant le bon fonctionnement.

Avec certaines installations, il faut parler très près du micro. Dans d'autres, se tenir à une courte distance.

Le circuit sonorisé modifie quelque peu, non seulement le timbre de la voix, mais pour les auditeurs, l'acuité auditive. Veiller à parler très distinctement, cela n'est pas ridicule, mais nécessaire !

Et surtout, se rappeler que les auditeurs n'ont que leurs oreilles pour accéder au texte !